

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
deux exemplaires sont insérés dans le journal
Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 4 Juin 1895

NOUVELLES LOCALES

Le nombre des voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de mai 1895 a été de 41,429.

Dimanche dernier, 2 juin, la Colonie italienne à Monaco a célébré l'anniversaire de sa fête nationale du *Statuto*.

A cette occasion, un superbe drapeau a été acquis à l'aide d'une souscription publique. Le soir, un banquet, présidé par M. le Commandeur Simondetti, Consul Général d'Italie à Nice, a eu lieu à 6 heures et demie à l'hôtel Bristol.

La salle du banquet, décorée de verdure, comptait 90 couverts. Au-dessus de la place d'honneur était placé le portrait du Roi Humbert, qu'entouraient les couleurs italiennes.

Au centre de la salle se trouvait le nouveau drapeau, tout en soie, frangé d'or. Au milieu, d'un côté, cette inscription : *Colonia Italiana in Monaco (Principato) 1895*. De l'autre, l'écusson de la Maison de Savoie, le tout richement brodé or et argent. Un immense ruban de l'Annonciade surmonte le drapeau retombant en plis gracieux le long de la hampe.

Aux côtés de M. le Consul Général avaient pris place M. le Ch^{er} Ernest Plati, M. Hector de Angelis, régent du Vice-Consulat d'Italie à Monaco, le docteur Onda, M. le lieutenant-colonel de Angelis père, le docteur Pontremoli, M. Ernest de Angelis, etc.

Au champagne, M. le Commandeur Simondetti a prononcé une courte allocution, remerciant la Colonie de ses sentiments patriotiques ; il a levé son verre à la patrie italienne et aux Princes de Monaco, qui donnent une si généreuse hospitalité à leurs voisins d'au-delà des Alpes.

M. le docteur Pontremoli a porté un toast au Roi et à la Reine d'Italie, ainsi qu'à Leurs Altesses Sérénissimes.

M. le docteur Onda s'est associé aux sentiments de reconnaissance exprimés par les orateurs qui l'avaient précédé, et a porté la santé de S. Exc. le Gouverneur Général de la Principauté, et M. le lieutenant-colonel de Angelis a tenu, en renouvelant les toasts déjà portés, à y associer la France, dont les enfants ont combattu sur les champs de bataille de l'Italie. De longs applaudissements ont accueilli ces divers discours que suivirent les cris répétés de : Vivent les Princes de Monaco ! Vive l'Italie, etc.

A l'issue du banquet, un télégramme de respectueux hommages a été adressé à S. M. le Roi Humbert et à la Reine Marguerite.

Pendant le repas, un orchestre improvisé a exécuté la *Marche Royale*, la *Marche Monégasque* et plusieurs morceaux de circonstance.

La soirée scientifique donnée jeudi au Palais des Beaux-Arts par M. de Montgaillard a été des plus intéressantes.

Le spirituel conférencier a su captiver l'attention d'un nombreux et élégant auditoire par son

esprit, sa verve et ses expériences parfaitement réussies.

En prenant congé de ses auditeurs, M. de Montgaillard leur a dit « au revoir ». Nous retenons sa promesse, en espérant que sa présence à Monte Carlo coïncidera avec celle de nos nombreux hôtes d'hiver.

Il y a foule chaque soir de représentation de la troupe d'opéras comiques français de M. Caze-neuve, au Théâtre des Variétés. *Mignon*, la *Dame Blanche*, le *Voyage en Chine*, ont été, paraît-il, très convenablement interprétés. Il y a là une heureuse innovation dont nous félicitons l'impresario, M. Antonico.

M^{re} l'Evêque administrera, dimanche, dans l'église Saint-Charles, le sacrement de Confirmation aux enfants de la paroisse de Monte Carlo.

La procession de la Fête-Dieu aura lieu, dans cette paroisse, le ~~même jour~~ après-midi. Elle sera présidée par Sa Grandeur.

Dans la matinée d'hier, vers onze heures, pendant la manœuvre d'un train de marchandises, le sieur Joseph Sicard, âgé de 29 ans, homme d'équipe, faisant une coupe d'attelage de wagons, tomba, par suite d'un faux mouvement, sur la voie. Au même moment, la locomotive mettait le train en mouvement ; Sicard, avec une grande présence d'esprit, n'eut que le temps de se coucher entre les rails. Le train entier défila sur lui, seul le cendrier de la machine lui fit au dos quelques égratignures.

M. le docteur Chiaïs, médecin de la Compagnie, résidant à Menton, appelé aussitôt, a fait au blessé les premiers pansements et déclaré qu'à moins de complications, il en serait quitte pour quelques jours de repos.

Le 30 mai, à 6 heures du soir, un nommé Ferdinand Borghino, garçon au café Riche, descendait le boulevard du Nord en bicyclette, devant la villa Ciro ; par suite d'un faux mouvement, il tomba dans les jambes du cheval de M. Ferraris, qui prit le mors aux dents et alla s'abattre à 50 mètres en renversant la voiture. L'imprudent vélocipédiste fut blessé à la tête et au visage, mais ses lésions sont heureusement sans gravité.

Sur le même sujet, voici le récit que fait le *Petit Marseillais*, d'un accident du même genre qui a eu lieu le 28 mai, près Voiron (Isère), aux gorges du Grand Crossey, route de Saint-Laurent-du-Pont.

M. Sarragallet Auguste, négociant à Chabons, âgé de 28 ans, marié et père de deux enfants, revenait monté sur une bicyclette, de la scierie mécanique qu'il exploite à Saint-Joseph-de-Rivière lorsque, arrivé dans le Crossey, il rencontra les voitures de l'entreprise Lacombe et Martin qui font quotidiennement les transports des produits de la Grande-Chartreuse à l'entrepôt général de Voiron.

Quoique, en cet endroit de la route, le passage soit des plus étroits, il voulut dépasser les voitures ; malheureusement il dirigea mal sa marche ; car, parvenu près d'une des plus lourdes voitures, il buta contre le parapet de la

route et fut projeté violemment sous les pieds des chevaux qui, effrayés par le bruit, prirent une allure plus vive, et avant que leur conducteur ait pu les maîtriser, le malheureux bicycliste était sous une des roues du lourd véhicule, chargé d'environ 1,000 kilos, qui lui broyait littéralement les jambes.

Relevé immédiatement, mais dans quel état ! il a été transporté avec tous les ménagements possibles à l'hospice civil de Voiron où il a reçu les soins empressés des docteurs Brun-Buisson et Rouvier.

Sur sa demande, sa famille était avisée télégraphiquement de l'accident. A l'annonce de la fatale nouvelle, M^{me} Sarragallet, sa mère, est tombée inanimée et, malgré les soins qui lui ont été prodigués, n'a pu être rappelée à la vie.

Les médecins n'ont encore pu se prononcer sur les suites de ce fatal accident.

Lundi, vers 3 heures après-midi, un vélocipédiste de Marseille, dont le nom nous est inconnu, est tombé dans le ravin de Ramingao, près la gare de Cabbé-Roquebrune.

Il a été relevé par des passants et transporté dans la baraque d'un cantonnier voisin. Bien qu'il n'eut aucun membre fracturé, il souffrait beaucoup, sans doute de lésions internes.

POSTES. — SERVICE D'ÉTÉ DU 1^{er} JUIN 1895

BUREAU DE MONACO

Avenue Saint-Martin

Ouvert tous les jours au public de 7 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 7 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, Laghet, Mont-Agel, 6 h. 45 matin.
Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, Monte Carlo, 6 h. 45 matin.

Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 45 matin.

Monte Carlo, 8 h. matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Toulon, Nice, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 11 h. 50 matin.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Vence, Mouans-Sartoux, Valbonne, Le Cannet, 11 h. 50 m.

Menton, 1 h. soir.

Monte Carlo, 2 h. 5 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, 3 h. 10 soir.

Menton, Italie, Autriche et correspondances pour la voie de Brindisi, Turbie, 4 h. 10 soir.

Monte Carlo, 5 h. 45 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), 7 h. soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. 40 soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE APRÈS L'ARRIVÉE DES TRAINS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Draguignan, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Cabbé-Roquebrune et Italie, 8 h. 35 matin.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, Turbie, 8 h. 35 matin.

Italie, Menton, Cabbé-Roquebrune, Monte Carlo, 2 h. 25 s.

Nice, Beaulieu, Saint-Jean, 2 h. 25 soir.
Lyon, Marseille rapide, Marseille à Nice, 5 h. 40 soir.
Nice, Beaulieu, Villefranche, La Turbie, 5 h. 40 soir.

237

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO
et vice-versa

- 1^{er} Départ, 7 h. mat. ; retour à Monaco, 7 h. 55 mat.
- 2^e Départ, 8 h. 10 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 5 mat.
- 3^e Départ, 2 h. 10 soir ; retour à Monaco, 3 h. 5 soir.
- 4^e Départ, 5 h. 20 soir ; retour à Monaco, 6 h. 15 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la 3^e levée des boîtes supplémentaires.

BUREAU DE MONTE CARLO
Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 4 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, La Turbie, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 6 h. 40 matin.

Antibes, Cannes, Le Cannet, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 12 h. soir.

Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Valbonne, Menton, 12 h. soir.

La Turbie, Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, Marseille, Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), 3 h. 15 soir.

Menton, Italie, Autriche (correspondances pour la voie de Brindisi), 3 h. 15 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France) 7 h. 5 soir.

Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 11 h. soir.

Monaco, Nice, Marseille (toutes destinations, voie de France), 11 h. soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 h. matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche, Beaulieu, Monaco, France et Etranger, 9 h. matin.

Nice, Saint-Jean, Beaulieu, Monaco, Menton, Italie, 2 h. 45 soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, Autriche, 6 h. soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO
et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

7 h. 30 matin, 8 h. 45 matin, 2 h. 35 soir, 5 h. soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

7 h. 35 matin, 9 h. matin, 2 h. 50 soir, 5 h. 15 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Cannes. — *Grandes courses vélocipédiques au vélodrome du Casino des Fleurs.* — Malgré le temps pluvieux, il y avait foule à la réunion de dimanche. Les courses ont été des plus intéressantes. En voici les résultats :

Handicap, 1,000 mètres : 1^{er}, Léon ; 2^e, Barnaud (scratch) ; 3^e, Fay. Temps, 1' 39" ; dernier tour, 38".

Championnat des Alpes-Maritimes, 3,000 mètres. — 1^{re} série : 1^{er}, Marcel ; 2^e, Maxim.

2^e série : 1^{er}, Viguier ; 2^e, Trois-Etoiles.

3^e série : 1^{er}, Vernay ; 2^e, Muraour.

Finale : 1^{er}, Viguier ; 2^e, Marcel ; 3^e, Trois-Etoiles.

L'équipe monégasque est classée première.

Temps, 5' 38" 2/5 ; dernier tour, 27".

Amateurs, 2,000 mètres. — 1^{re} série : Fontana et Léon, dead-heat ; 3^e, Giraud.

2^e série : 1^{er}, Escarras ; 2^e, Barnaud ; 3^e, Boisson.

Finale : 1^{er}, Fontana ; 2^e, Giraud ; 3^e, Escarras. Temps, 3' 56" 2/5 ; dernier tour, 39".

Course de Primes : 10,000 mètres, une prime à chaque tour. Vernay gagne les quatre premières, mais succombe devant Victor pour la cinquième, et devant Viguier pour la sixième. Trois-Etoiles, dans un bon enlevage, lâche ses concurrents et gagne cinq primes avant d'être rejoint par le peloton que mène Vento. Vento gagne alors une prime. Puis Delon démarre, prend près d'un tour à ses concurrents, qu'il finit par doubler, enlevant ainsi toutes les dix-sept primes restantes et la dernière ; 2^e, Marcel ; 3^e, Viguier. Temps, 19' 3" ; dernier tour, 28' 3/5.

Sont tombés : Jacques, Fay.

Consolation (amateurs), 3,000 mètres : 1^{er}, Chrétien ; 2^e, Boisson ; 3^e, Barnaud. Temps : 5' 40" ; dernier tour, 33".

Grasse. — Mardi, le train qui arrive à Grasse à 2 heures 24 de l'après-midi, a déraillé en entrant en gare, sur le viaduc de Sainte-Marthe, ligne du Sud. La

locomotive, seule, est sortie des rails. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

C'est juste au bord de la route des Capucins que s'est arrêtée la machine déraillée.

Sitôt l'accident arrivé, la gare de Grasse a simultanément télégraphié à Nice et à Draguignan demandant du secours.

De Nice est arrivée une machine qui a pris à la remorque le dernier wagon du train 10 en détresse, et de Draguignan une machine et un wagon de secours fournis par le dépôt.

A 4 h. 21, à l'arrivée du train 7 de Meyrargues, les voyageurs ont été transbordés dans le dernier wagon du train en détresse que la machine venue de Nice a conduit à destination, et le train 7, retournant sur ses pas, a formé le train 10 en détresse qui a ainsi continué sa route sur Barjols avec un retard de 2 h.

Le soir, le train 12, venant de Nice, s'est arrêté sur le pont Sainte-Marthe à 8 h. 34.

Ajoutons que le fourgon n'a pas déraillé et que grâce à l'activité déployée par le personnel du dépôt de Draguignan, le lendemain matin la circulation était rétablie et le service a pu reprendre son cours normal.

Antibes. — Programme des régates qui auront lieu dans le golfe d'Antibes le dimanche 9 juin 1895 :

(Ces régates sont dues à l'initiative privée d'un groupe de membres du Club Nautique de Nice).

Règlement, jauge, allégeances de l'U. Y. F..

1^{re} Série : YACHTS de 2 à 5 tx.

1^{er} prix. — Un cache-pot vert olive, décoration feuilles et bambous or, de la maison Clément Massier, du Golfe-Juan, d'une valeur de 135 francs.

2^e prix. — Un buste terre cuite, grand feu (Turc), valeur 75 francs.

3^e prix. — Un baromètre nickel, avec attributs nautiques, valeur, 50 francs.

2^e Série : YACHTS au-dessous de 2 tx.

1^{er} prix — Une coupe persane bleu de Sèvres, décoration or, de la maison Jérôme Massier, de Vallauris, valeur, 100 francs..

2^e prix. — Un buste terre cuite, grand feu (Kabyle), valeur, 65 francs.

3^e prix. — Un compas de route nickel pour embarcation, valeur, 40 francs.

Prix d'honneur au gagnant des deux séries réunies : deux coupes en bronze artistique, valeur, 150 francs.

Inscriptions, sans droit d'entrée, au secrétariat du Club Nautique de Nice, jusqu'au jeudi 6 juin.

Le départ aura lieu le 9 juin, devant Antibes, à 10 heures précises du matin.

Les deux séries partiront ensemble.

Cap-Martin. — D'après la *Sentinelle Mentonnaise*, la Compagnie P.-L.-M. étudie en ce moment un projet de station au Cap-Martin, qui donnerait plus de facilités que la gare actuelle de Menton pour le croisement des trains.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Cette semaine le Derby a été couru à Chantilly. C'est une solennité hippique presque aussi importante que celle du Grand Prix de Paris et qui est d'une origine plus ancienne. C'est en 1835 que quelques membres du Jockey-Club, sur la proposition du prince de la Moskowa, décidèrent qu'un prix serait affecté au terrain de Chantilly, pour les chevaux de trois ans, sous la dénomination de Prix du Jockey-Club. Il a été couru pour la première fois en 1836 et gagné par Franck à lord Seymour. A partir de l'année suivante, le Jockey-Club prit l'habitude d'aller chaque année, pendant toute une semaine, en chaise de poste à Chantilly, et les réunions avaient un caractère de très haute élégance. Après l'ouverture de la ligne du chemin de fer du Nord, les journées de Chantilly devinrent moins aristocratiques. Mais c'est encore un des champs de courses où la bonne compagnie est plus chez elle que partout ailleurs, et c'est là que s'inaugurent les plus jolies toilettes de la saison. Cette année malheureusement, presque chaque après-midi, le temps est orageux et une averse tombe vers l'heure du lunch ; aussi les jolies femmes ont-elles hésité à arborer les toilettes légères. Nous citerons cependant la princesse Murat en crépon noir, chapeau fleur d'iris ; la baronne Alphonse de Rothschild, en foulard glacé, à petites fleurettes blanches ; la duchesse de Feltré en robe de crépon bleu ; la comtesse de Ganay en mousseline de soie orange ; la vicomtesse d'Harcourt en mousseline de soie mauve ; la comtesse Lemarrois en flanelle blanche ; M^{me} de Scitivaux en robe foulard à petites raies multicolores ; M^{me} de Gheeste en blanc ; la comtesse de Montgomery en crépon gros bleu, etc.

Bien que la Compagnie du Nord ait transporté plus de vingt mille voyageurs, il y a eu cette année à Chantilly deux mille spectateurs de moins que l'année dernière.

Le temps continue à ne pas vouloir être au beau fixe,

ce qui fera grand tort, nous le craignons, à la fête des fleurs du Bois de Boulogne, qui commence au moment où je suis forcé de clore cette lettre. L'allée de Longchamps tout entière depuis le Pavillon d'Armenonville, jusqu'à la Cascade, est pavoisée ; les drapeaux et les oriflammes alternent avec les guirlandes de fleurs et de feuillages. C'est à peu près la même décoration qu'à Monte Carlo le jour de la bataille des fleurs.

Les fleuristes à la mode vendront des bouquets-cartouches pour la bataille, à raison de quinze francs le cent. C'est un tarif un peu élevé et qui fait que les batailles de fleurs de Paris, malgré les efforts des organisateurs pour les rendre élégantes, manquent un peu d'entrain... et de fleurs.

La journée hippique d'Auteuil, qui doit avoir lieu demain, perdra beaucoup de son éclat si le ciel reste gris et si la grêle menace de tomber, comme elle a fait aujourd'hui. Le commerce de luxe est désolé de l'inclémence du temps, mais il sera vite consolé si un soleil radieux favorise la journée du Grand Prix. Cette journée qui clot la saison mondaine à Paris sera, dit-on, très brillante. Le Président de la République s'y rendra dans une voiture de gala attelée de quatre chevaux bais, conduits à la Daumont par deux postillons en livrée bleue et or. Une épidémie de fièvre typhoïde, qui s'est déclarée ces jours derniers dans les écuries du palais de l'Elysée et qui a atteint notamment deux chevaux de l'équipage de gala, avait fait craindre que M. Félix Faure ne put assister avec tout l'éclat désirable au prochain Grand Prix. Des mesures ont été prises pour parer à tout contre-temps. Le Président de la République, les ministres, le monde officiel, n'épargneront rien pour que le dimanche du Grand Prix soit des plus brillants.

×

Depuis de longues années, nous assistons aux séances de réception à l'Académie française ; rarement nous avons vu une salle plus belle que celle qui a entendu le discours de M. José-Maria de Hérédia, le nouvel académicien, et de M. François Coppée, qui a été chargé de le recevoir. Les jolies femmes ont revêtu leurs plus élégantes toilettes, et toutes les beautés à sensation du grand monde parisien sont arrivées avant l'heure pour assister à cette fête littéraire.

M. de Hérédia succède à M. Charles de Mazade, qui n'avait guère d'autre titre qu'une collaboration de quarante années à la *Revue des Deux-Mondes* ; aussi, M. de Hérédia a-t-il très peu parlé de son prédécesseur et s'est-il longuement étendu sur Marie-Antoinette, M^{me} Roland, André Chénier, le maréchal Davout et de Lamartine. Son discours a été un long poème en prose très mouvementé, très vivant, très applaudi. M. François Coppée, dans une réponse familière et charmante, a parlé longuement des Parnassiens et il a lu d'une façon exquise deux sonnets de M. de Hérédia. Lui aussi a été très applaudi, bien qu'il fut souffrant et n'ait pas eu le même succès que le jour où, dans une autre séance académique, il a fait avec un si large souffle un superbe éloge de la Charité.

×

La commission supérieure de l'Exposition universelle de 1900 a entendu cette semaine et a approuvé un rapport du commissaire général, M. Alfred Picard, sur le plan général de l'Exposition. L'exposition de 1900 s'étendra sur le Champ de Mars, le Trocadéro et ses abords, le quai d'Orsay, l'esplanade des Invalides, le quai de la Conférence, le cours la Reine, le palais de l'Industrie et les terrains avoisinant ce palais.

Il a été décidé qu'on détruirait le palais de l'Industrie et qu'on créerait, des Champs-Élysées à la Seine, une large promenade qui franchirait le fleuve sur un pont monumental et rattacherait l'esplanade des Invalides au cours la Reine. L'entrée principale du public aura lieu sur le cours la Reine et le quai de la Conférence, près de la place de la Concorde. Un chemin de fer électrique permettrait de se rendre facilement d'un point à l'autre de l'Exposition. Les dépenses d'établissement et d'exploitation sont évaluées à cent millions. Dans un prochain rapport, le commissaire général espère pouvoir faire connaître une combinaison financière qui n'imposerait à l'Etat et à la ville que des charges relativement modérées. Il est inutile d'ajouter que ce plan soulève déjà des critiques. Les industriels voisins du Palais de l'Industrie regrettent la démolition de ce monument qui sera reconstruit plus près du Palais des Invalides ; ce qui détournera leur clientèle habituelle. D'autre part, on trouve le devis de M. Picard un peu élevé et l'évaluation des dépenses faite un peu sommairement. Il faut s'attendre à ce que le Conseil municipal et les Chambres aient à ce sujet de longues discussions, bien qu'il y ait urgence de prendre un parti, si l'on veut que tout soit prêt à la date fixée.

Nos écrivains, nos auteurs dramatiques et nos compositeurs de musique n'attendent pas le Grand Prix pour quitter Paris. M. Hugues Le Roux, qui est un enfant du

Havre, comme Alfred Touroude, où il aura comme lui un jour sa rue, vient de se rendre à Sainte-Adresse, avant d'entreprendre un voyage autour du monde; il a acheté un beau terrain en face de l'ancienne propriété de Sarah Bernhardt, et va donner des ordres pour qu'on y construise un cottage dont il pendra la crémaillère à son retour, l'été prochain. M. Massenet est parti pour le Dauphiné, avant de se rendre dans sa villa de Pourville; M. Camille Saint-Saëns, retour d'Indo-Chine, passera l'été aux environs de Paris, mais il refuse de donner son adresse; c'est, on le sait, son habitude. Avant l'extension du boulevard Malesherbes, il s'était fait inscrire sur le *Tout-Paris* comme habitant le boulevard Malesherbes, n° 192; à ce moment, il n'y avait guère que cent quatre-vingt maisons sur ce boulevard. Aujourd'hui, il s'est agrandi, et quand on demande au concierge du n° 192 à quel étage demeure le célèbre compositeur, il paraît très surpris de la question. Beaucoup de vaudevillistes vont en Bretagne, nous citerons Maurice Hennequin, Paul Bilhaud, Fabrice Carré et Alexandre Bisson. M. Meilhac s'est installé à Saint-Germain, et M. Alexandre Dumas à Marly-le-Roy, où il passera deux mois avant de se rendre à sa propriété de Puys, près de Dieppe. Enfin, M. Victorien Sardou réside depuis quelques jours dans sa villa de Marly, où il travaille à une pièce destinée au Vaudeville ou au Gymnase. Les déjeuners du Cercle de l'Union Artistique ont eu cette semaine une attraction particulière.

M. Victorien Sardou y assistait chaque jour; car il venait surveiller les dernières répétitions des *Prés Saint-Gervais*, qui devaient être joués sur le théâtre du Cercle.

Les feux d'artifice de sa conversation émerveillaient les membres du Cercle. Inutile d'ajouter que les *Prés Saint-Gervais* ont été très applaudis. Ils étaient d'ailleurs admirablement joués par M^{lle} Auguez, qui remplissait le principal rôle, M^{lle} Lynnès, M. Feraudi, de la Comédie-Française, M. Soulacroix, de l'Opéra-Comique, MM. Boisselot, Cooper, M^{lles} Ponsin et Dubois, etc.

DANGEAU.

CAUSERIE

Une transformation

Depuis quelques jours, nous comptons un grand journal de plus. C'est le *Gaulois*, organe monarchique et mondain qui s'est agrandi jusqu'au format du *Temps* et se proclame lui-même, en sous-titre: *le plus grand journal du matin*.

A l'étranger, cet agrandissement semblerait peu de chose. Il est certains numéros du *Times* anglais, imprimés sur huit, douze ou seize pages, selon les besoins du jour, qui, lorsqu'on les lit sans les couper, enveloppent complètement leur lecteur et le dissimulent à tous les yeux.

Les journaux américains détiennent, avec les journaux allemands, le record de la quantité de papier employée.

C'est en effet le bon marché exceptionnel des journaux américains et anglais qui fait leur vogue et leur assure un gros tirage. Et ils ne peuvent atteindre à ce bas prix du numéro que grâce au nombre de leurs annonces qui payent à elles seules, et au-delà, les frais d'impression, de rédaction, etc.

Le *New-York World*, par exemple, publie une moyenne de 5,154 annonces par jour. Les annonces quotidiennes de certaines grandes gazettes allemandes: le *Frankfurter Zeitung*, le *Berliner Tageblatt* ou la *Gazette de Cologne* pourraient remplir des volumes entiers.

Mais si ces annonces rapportent beaucoup d'argent, elles occupent aussi pas mal de place, ce qui force les journaux à augmenter sans cesse le nombre de leurs feuilles d'impression.

En France, l'on n'a qu'un exemple de cette irrégularité dans le nombre des pages d'un journal. Il est fourni par le *Journal officiel* qui, les jours où il publie l'*in-extenso* de séances importantes ou la reproduction de copieux documents parlementaires, imprime jusqu'à des quarante et cinquante pages qu'il délivre d'ailleurs à ses lecteurs sans hausse de prix. Il est vrai que l'*Officiel* est payé par le budget.

Voilà pour la taille des grands journaux. Quant à leur tirage, ce n'est pas non plus en France qu'il faut chercher des chiffres pour les statistiques.

C'est toujours le *New-York World* qui tient la corde. Il tire trois éditions par jour et dépasse le chiffre de plus d'un million d'exemplaires de vente. Ce journal possède le plus grand hôtel qui ait jamais abrité une rédaction et

le plus élevé en même temps, car il ne mesure pas moins de 16 étages. Il est vrai qu'il possède également à son actif le plus grand nombre de procès pour scandales et diffamation. C'est un peu à ce genre de littérature qu'il doit sa rapide extension, puisqu'en 1883 il ne tirait guère qu'à 30,000 exemplaires.

Deux journaux hebdomadaires américains, le *Comfort*, et le *Ladies Home Journal* (littéralement: Journal des Dames à la Maison) viennent ensuite dans la liste des forts tirages. On peut même dire que, relativement, ils se vendent davantage ou tout au moins qu'ils ont plus de lecteurs, puisqu'ils restent toute une semaine sur la table de famille. On a calculé, en effet, en se basant sur l'intervalle de temps qui sépare l'apparition des feuilles périodiques, qu'un journal quotidien était lu par une à trois personnes, un hebdomadaire par cinq à dix, une revue mensuelle par dix à quinze. Or, le *Comfort* tire à un million d'exemplaires et le *Journal des Dames* à 700,000.

En revanche, si des journaux nous passons aux journalistes. C'est la France qui possède l'écrivain certainement le plus lu du monde entier. J'ai nommé M. Francisque Sarcey.

Cet aimable vétéran de la presse parisienne collabore en effet, au *Temps*, au *Petit Journal*, aux *Annales politiques et littéraires*, au *Radical*, à la *France* à l'*Echo de Paris*, à des journaux de province et même il donne à un « Magazine » américain, le *Cosmopolitan*, des chroniques mensuelles.

Si l'on additionne d'une part le tirage de ces journaux et d'autre part celui des feuilles qui reproduisent les chroniques, on arrive à un chiffre fantastique.

A parler comme le *Gaulois*, M. Francisque Sarcey pourrait donc s'intituler « le plus grand journaliste du matin et du soir. X.

FAITS DIVERS

Le *Cosmos* indique le procédé suivant pour raccommo-der une tasse ou un pot de porcelaine cassé en deux morceaux: rattacher solidement les deux morceaux avec une ficelle et placer l'objet à recoller dans une casserole pleine de lait, de façon qu'il baigne complètement. Faire bouillir le lait. Le vase sera recollé assez solidement pour ne pouvoir plus être brisé que par une chute. C'est un remède de bonne femme, mais il est bon, dit M. de Brébisson.

On nous écrit de Clermont:

Une foule immense s'était donnée rendez-vous dimanche, à Clermont, pour assister aux fêtes commémoratives du huitième centenaire de la première croisade. On peut évaluer à 200,000 le nombre des étrangers qui y étaient venus. Outre les trains incessants qui arrivaient bondés, les routes regorgeaient de voitures et de piétons.

La place Delille, sur laquelle est dressé un autel byzantin, est noire de monde; elle est magnifiquement pavisée; les balcons, les fenêtres sont remplis; il y a même des curieux juchés sur les toitures; sur l'avenue Croix-Morel, le boulevard Trudaine, la place d'Espagne, la circulation est des plus difficiles.

L'autel de la place Delille était entouré de prélats. Auprès d'eux, en grande tenue, MM. les généraux, intendants et colonels de la garnison de Clermont.

La musique joue. Une masse chorale de trois cents voix d'hommes chante la messe. Le spectacle est unique.

C'est M^{sr} Guillois, évêque du Puy, successeur du premier croisé, l'évêque Adhémar, qui célèbre la messe *Salve sancta parens*. A l'issue, tous les prélats, rangés sur deux rangs, en avant des deux cardinaux, donnent ensemble leur bénédiction au peuple qui s'incline. La scène est véritablement majestueuse.

Aussitôt après, la procession de la Vierge miraculeuse de N.-D. du Port s'est mise en marche. C'étaient d'abord les écoles et pensionnats de filles; un très grand nombre portaient sur leurs vêtements la petite croix rouge. Une musique, des groupes de croisés, des associations et la fanfare du Petit-Séminaire. Voici la croix de Jérusalem portée par des hommes; puis la longue série des princes de l'Eglise: plus de 40 archevêques et évêques ont participé à cette imposante fête de l'Eglise.

Sur tout le parcours, on ne voit que drapeaux, oriflammes, écussons, devises; toutes les maisons sont

ornées de haut en bas. La procession s'est terminée par la plantation de la croix de Jérusalem, en face de la basilique de N.-D. du Port.

LES DANGERS DES VÊTEMENTS. — La « Causerie scientifique » du *Temps*, après nous avoir fait constater le succès des hygiénistes dans leur guerre persistante contre le microbe, nous indique quelques-uns des dangers que présentent certains vêtements ou objets de toilette:

« Poursuivant le microbe jusque dans ses manifestations les plus inattendues, le savant docteur Rochard a montré récemment que tous les dangers ne viennent pas de lui. Les progrès industriels, qui sont remarquables, lui ont donné comme auxiliaires des dangers d'intoxication sur lesquels il est bon d'attirer l'attention. La teinture des vêtements notamment expose les dames à des accidents désagréables.

La plupart de ces accidents sont causés par les couleurs d'aniline qui fournissent aux teinturiers leur merveilleuse palette. L'aniline, la fuchsine et la coralline qui donnent les belles robes telles que les désirent Peau-d'Ane, jouent parfois de vilains tours au beau sexe. La fuchsine n'est pas toxique par elle-même, mais on obtient la rosaniline, dont les teintures sont des sels chimiques, en traitant l'aniline par des oxydants vénéneux, le nitrate de mercure et l'acide arsénique. Viaud-Grandmarais et Richardson ont montré que les vêtements teints avec ces substances, si on les applique sur la peau, déterminent des éruptions vésiculeuses et des symptômes généraux fort désagréables.

Les jolis bas des dames diversement colorés sont des empoisonneurs évidents. Les bas de laine rouge, notamment, teints à la rosaniline, ont causé des cas d'érythème et d'inflammation grave de la peau.

Les étoffes légères n'empoisonnent pas, mais elles brûlent avec une dangereuse facilité. Les peignoirs et les robes de chambre en pilou s'enflamment par une simple étincelle: on a eu à constater des accidents fort graves provenant de ce tissu à bon marché qui brûle comme du fulmi-coton.

Fort dangereux aussi les peignes en celluloïd qui imitent à s'y méprendre l'écaïlle ou l'ivoire. Fabriqués avec un mélange de camphre et de coton-poudre, ils ne demandent qu'à brûler. Les grandes épingles doubles en celluloïd que les dames passent dans leurs cheveux et qui dépassent de plusieurs centimètres le sommet de la tête, ont déjà causé des accidents. Fort heureusement, ces épingles sont aisées à arracher: mais si elles s'entêtaient à rester dans la chevelure après avoir pris feu au contact d'une lampe allumée ou d'une bougie, on peut penser à ce qui se produirait.

Le savant docteur Rochard signale encore, à l'actif ou au passif du celluloïd, comme on le voudra, les dentiers en celluloïd qui ont, paraît-il, un certain succès. A la vérité, on n'a pas encore signalé l'incendie d'une mâchoire artificielle de ce genre; mais s'il se produisait, ce serait bien l'accident le plus original que l'on puisse imaginer. Quel macabre triomphe ce serait aussi pour la Ligue contre l'abus du tabac, s'il était avéré qu'un fumeur invétéré ayant mis le feu à son faux ratelier en celluloïd aurait succombé dans les souffrances en expectorant toutes sortes de blasphèmes mêlés à des jets de flammes! »

L'Administrateur-Gérant: L. AUREGLIA.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

MODIFICATIONS AUX STATUTS

DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DES HALLES ET MARCHÉS
de la Principauté de Monaco

I. — Suivant acte reçu par M^e Louis-Victor VALENTIN, notaire à Monaco, soussigné, le vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, enregistré, il a été apporté aux Statuts de la Société Anonyme des Halles et Marchés de la Principauté de Monaco, les modifications suivantes en conformité d'une Ordonnance Souveraine du cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quinze, sur les Sociétés par actions. »

ARTICLE 14

L'article quatorze sera ainsi conçu:

« Chaque Administrateur doit être propriétaire de cinquante actions qui sont inaliénables et frappées d'un

timbre indiquant l'inaliénabilité, elles sont déposées dans la caisse sociale et sont affectées à la garantie des actes de la gestion.

ART. 22

Le troisième alinéa de l'article vingt-deux est remplacé par le paragraphe suivant :

« L'Assemblée générale annuelle désigne au moins trois Commissaires choisis de préférence parmi les associés. Ces Commissaires devront se conformer aux articles vingt et vingt et un de l'Ordonnance de Son Altesse Sérénissime, en date du cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quinze. »

ART. 26

Il est ajouté à l'article vingt-six le paragraphe ci-après :

« Le Conseil d'Administration est tenu de convoquer extraordinairement l'Assemblée générale dans les délais d'un mois, — quand la demande en sera faite par des actionnaires représentant au moins le dixième du capital social. »

ART. 37

Dans l'article trente-sept, la phrase ainsi conçue : Cet état est mis à la disposition du ou des Commissaires, est remplacée par celle-ci :

« Cet état est mis à la disposition des Commissaires. »

Et la phrase ainsi libellée, l'inventaire, le bilan et le compte de profits et pertes sont mis à la disposition du ou des Commissaires, le quarantième jour au plus tard, avant l'Assemblée générale, est modifiée ainsi qu'il suit :

« L'inventaire, le bilan et le compte de profits et pertes sont mis à la disposition des Commissaires, le trentième jour au plus tard avant l'Assemblée générale. »

ART. 41

Il est ajouté à l'article quarante et un, la phrase suivante :

« Ainsi que dans les articles quinze, seize et dix-sept de l'Ordonnance Souveraine du cinq mars mil huit cent quatre-vingt-quinze. »

II. — Ces modifications ont été approuvées par Ordonnance Souveraine, en date du quinze mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, dont une expédition est demeurée annexée à l'acte du vingt-cinq mai mil huit cent quatre-vingt-quinze, sus énoncé.

III. — Une expédition dudit acte contenant les modifications ensuite de laquelle se trouve également l'expédition de l'Ordonnance Souveraine précitée, a été déposée au greffe du Tribunal Supérieur de Monaco, le premier juin mil huit cent quatre-vingt-quinze.

Pour extrait publié conformément à la loi.

VALENTIN.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 27 mai au 2 juin 1895

Table listing arrivals at Monaco port with columns for station, date, and agent.

Table listing departures from Monaco with columns for station, date, and agent.

Messieurs MUGGETTI et BONINO, entrepreneurs de peinture à Monte Carlo, informent le public que leur fonds social est de 18,000 francs.

EXCELLENTE OCCASION

A remettre pour cause de maladie CAFÉ DE L'UNIVERS SITUÉ A MONACO-VILLE

S'adresser Rue de l'Eglise, n° 4

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDOMINE

LEÇONS DE FRANÇAIS

M^{LE} LÉONTINE POIVEY

DIPLOMÉE DE L'ACADÉMIE D'AI

MONACO — Square Nave — CONDOMINE

En vente à l'Imprimerie de Monaco: L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTE DE MONACO POUR 1895

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS PAR H. DE ROLLAND

AMEUBLEMENT FRANÇAIS

Meubles en tous genres SOMMIERS, GLACES, FAUTEUILS, CANAPÉS, etc. VENTE A CRÉDIT PASSERON fils, représentant, 8, rue Caroline, Monaco

GRAND BAZAR MAISON MODÈLE DAVOIGNEAU-DONAT Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

ARTICLES DE PARIS SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES, OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE DENTELLES OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues CABINET DE PROTHÈSE DENTAIRE M^{ME} REYNIER, Mécanicienne-Dentiste Rue des Princes, 10, au 2^e étage, Monaco (Condamine)

SPÉCIALITÉ DE DENTS ARTIFICIELLES — MONTURE — OR PLATINE et CAOUTCHOUC — PLOMBAGE et EMAILLAGE DE DENTS PRIX MODÉRÉS Imprimerie de Monaco — 1895

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Meteorological bulletin table with columns for pressure, temperature, wind, and state of sky.

Horaire de la Marche des Trains du 1^{er} Juin 1895 — Service d'Été

Train schedule table with columns for stations, departure/arrival times, and train numbers.